

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

## Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTE

M. Camille Blanc, président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, MM. Georges Baltazzi, B. de Juigné et Auguste Piédallu, membres du Conseil, sont arrivés aujourd'hui dans la Principauté, venant de Paris.

Après le succès obtenu à Monaco par le premier meeting de canots-automobiles et après les nouveaux progrès réalisés dans ce sport de grand avenir, il est certain que notre prochain meeting, en avril 1905, sera un des événements principaux de la saison mondaine. On s'en occupe déjà activement et le Comité d'organisation des courses de canots-automobiles de Monaco s'est réuni à Paris, dès vendredi dernier, sous la présidence de M. Camille Blanc. Rien ne sera négligé pour faire une manifestation plus grandiose encore que la précédente.

Les épreuves comporteront 100,000 francs de prix répartis de la façon suivante :

1 <sup>re</sup> journée, racers 9.000, cruisers 6.000 ..	fr. 15.000
2 <sup>e</sup> — racers 9.000, cruisers 8.000 ..	17.000
3 <sup>e</sup> — racers 9.000, cruisers 9.000 ..	18.000
4 <sup>e</sup> — cruisers 8.000, canots de bossoir 5.000, bateau de pêche 3.000.....	16.000
5 <sup>e</sup> — Championnat de la mer.....	15.000
6 <sup>e</sup> — Handicaps, racers 6.000, cruisers 4.000.....	10.000
7 <sup>e</sup> — Mille et kilomètres.....	8.000
Hélices.....	1.000
<b>Total.... Fr.</b>	<b>100.000</b>

Le programme comprend :

- 1<sup>o</sup> Exposition obligatoire 2, 3, 4, 5 avril.
- 2<sup>o</sup> Période d'essai 6, 7, 8 avril.
- 3<sup>o</sup> Courses du 9 au 16 avril.

On se souvient du succès qu'obtint l'an dernier l'innovation charmante des régates miniatures dans le port de Monaco. Notre active Société des Régates, à laquelle était due cette innovation, en organise une nouvelle édition. Le programme en sera corsé par une série de jeux nautiques dont le spectacle attrayant ne manquera pas d'attirer la population monégasque sur la grève de la Condamine et sur les quais du port. Cette intéressante journée sportive est fixée à dimanche prochain 11 septembre, et voici le programme que le Comité de notre société nautique a arrêté pour le règlement et les prix des régates miniatures :

- 1<sup>re</sup> série (de 60 centimètres et au-dessous) : 1<sup>er</sup> prix, 20 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 10 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, médaille bronze.
  - 2<sup>e</sup> série (de 60 à 80 centimètres) : 1<sup>er</sup> prix, 25 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 15 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, médaille argent.
  - 3<sup>e</sup> série (de 80 centimètres à 1 m. 30) : 1<sup>er</sup> prix, 30 fr. ; 2<sup>e</sup> prix, 20 fr. ; 3<sup>e</sup> prix, médaille argent.
- Les bateaux seront mesurés de cap en cap.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Société.

Le numéro d'inscription servira de numéro d'ordre pour le départ.

### SUR LE LITTORAL

De Nice :

Le général Fabre, commandant la 29<sup>e</sup> division, est parti hier pour Marseille, par le rapide de 3 h. 15. Le général sera de retour à Nice dans quelques jours.

La comtesse S. des Isnards s'est installée en sa villa de Monthoron.

Le comte et la comtesse Fossati-Reyneri, venant de Gréoult-les-Bains, sont de retour en leur villa du Parc-Impérial.

M. Manuel Fernandez, directeur de la Caisse d'épargne, et son fils, sont de retour, après une magnifique randonnée à travers l'Allemagne, la Suisse et le nord de l'Italie.

Sont également arrivés : comte Paul de Lure, M. et M<sup>me</sup> Erard, M. et M<sup>me</sup> Lahn, M. Arnaud, M. Galland, M. Vif-feneger, M. Rouré, vice-président du tribunal civil et sa famille.

Ont quitté Nice : M. Le Blanc, pour Vichy ; M. Chamberlhac, directeur du syndicat d'initiative de la Côte d'Azur, pour Grenoble, où il doit assister au congrès des syndicats d'initiative ; le commandant Levet, pour Nîmes ; le docteur Abatucci, médecin major, pour Paris.

Ce matin, à 9 h. et demie auront lieu les obsèques de M. Innocent Sazia, décédé à Marseille des suites d'une malheureux accident. Le regretté défunt était l'oncle de M. le docteur Lavagna, de Monaco.

Le port de Nice subit le contrecoup de la grève de Marseille. Le mouvement des navires y est en ce moment des moins actifs.

Dans la journée d'hier sont seulement entrés au port le vapeur *Toro* et le garde-pêche *Golo*, venant de Toulon.

Le contre-torpilleur *Pertuisane* partira ce soir pour l'Ile-Rousse.

Les vapeurs *Général-Gallieni* et *Calanas* sont toujours en panne, attendant la fin de la grève.

Les nouveaux services de la Corse : MM. Legrand, directeur, et Burfin, ancien officier d'ordonnance de M. Pelletan, sous-directeur de la nouvelle Société qui doit inaugurer, le 14 octobre, les services entre Marseille, Nice et la Corse, sont en ce moment à Marseille.

Ils ont décidé que tous les travaux de la Compagnie : manutention des marchandises, opérations du bord, approvisionnements en combustible, seront mis en régie ; les bases du futur contrat seront minutieusement étudiées entre les parties intéressées.

### Lettre de Paris

Paris, 4 septembre 1904.

En plein mois de septembre, au moment où le Tout-Paris est dispersé, cherchant la fraîcheur ou poursuivant les distractions sur les grèves, dans les montagnes ou dans les campagnes boisées, les commis de librairie, sachant que le succès est assuré à certains volumes, mettent en vente un livre de Jules Claretie : *Profilis de théâtre*, portraits d'artistes célèbres, silhouettes d'acteurs hier en pleine gloire et que le temps commence à effacer, « pous-

sières de souvenirs » qui nous rappellent quelques-unes de ces soirées bruyantes où nous fîmes notre part, apportant nos bravos, nos cris d'admiration en faveur de vainqueurs presque oubliés aujourd'hui. On l'a souvent répété, c'est le propre des comédiens et des orateurs de goûter les joies vives d'un succès bruyant, mais dont il ne reste plus trace la première minute d'émotion passée.

Ce sont ces minutes fugitives que Jules Claretie a saisies au passage et a fixées avec un bonheur rare en formant des récits attrayants, curieux, instructifs et qu'on relit avec plaisir et profit plus d'un quart de siècle après. Ce recueil d'articles anecdotiques rappelle ces tableaux du XVIII<sup>e</sup> siècle où l'on voit quelque silhouette de célébrité des vieilles principautés encadrées dans ces cadres florentins tout en arabesques et en floritures sorties l'imagination de quelque sculpteur dont on ignore le nom. Ce sont de véritables objets d'art et on garde le portrait dont la personnalité n'intéresse plus personne à cause des ornements artistiques qui l'accompagnent. Il en sera de même de ces portraits-ci qui seront repris plus tard, non plus à cause des acteurs qui ne rappelleront plus grand'chose aux lecteurs qui ne les auront pas vu jouer, mais à cause des traits de mœurs, des anecdotes théâtrales, des mots, des saillies, que Jules Claretie a consignés avec cette science étrange et prodigieuse qui charme et étonne toujours.

*Profilis de théâtre* est le premier volume de Jules Claretie qui paraisse avec cette mention au fronton : « Œuvres complètes ». Quand un écrivain en arrive là, c'est comme qui dirait la publication de retraite des célébrités de la plume, comme nous avons la soirée de retraite des célébrités du théâtre. Œuvres complètes ! Déjà ! Mais cet auteur-ci est en pleine verdure, en pleine possession d'un talent qui ne fut jamais plus jeune et on oublie en le lisant qu'il y a plus de quarante ans qu'il remporta ses premiers succès. C'est, au demeurant, un écrivain qui veut jouir longtemps encore de la vogue nouvelle que ne va pas manquer de rencontrer cette publication définitive de cent volumes édités aux quatre coins de la librairie moderne. Cent volumes au moins, car Jules Claretie aura été un des plus prodigieux producteurs de notre époque, on l'a surnommé un polygraphe et on a eu raison ; le mot s'appliquait surtout à ces infatigables faiseurs de livres du XVIII<sup>e</sup> siècle où, en dehors des quatre cents volumes de Voltaire, on lisait sans étonnement et sans fatigue les trois cents tomes des œuvres de l'abbé Mably et les deux cents tomes des œuvres de Diderot. Aussi bien, si on voulait chercher une filiation intellectuelle à Jules Claretie, de même qu'on a justement surnommé Edmond About le petit-fils de Voltaire, on pourrait avec raison appeler Jules Claretie le neveu de Diderot ; il y a entre les deux écrivains un air de parenté psychologique et j'allais prescrire une continuité de méthode philosophique avec des moyens appropriés à deux générations si dissemblables.

On pourrait seulement faire cette réserve que certaines pages de Diderot doivent être mises à l'abri des lectrices trop peu entraînées aux controverses de la dogmatique forte, tandis qu'il n'y a pas un seul feuillet du neveu que ne puisse lire sans crainte et sans rougir la femme la plus honnête.

\* \*

Les quatre cents pages qui composent ces *Profilis de théâtre* forment le premier volume de ces « Œuvres complètes » qui nous feront passer en revue, au fur et à mesure, les livres de cet écrivain qu'on a beaucoup discuté et déchiré suivant les heures et suivant les moments, et contre lequel se sont acharnés avec entrain les impuissants et les jaloux, ceux que les efforts heureux agacent et que les succès mérités font loucher. Il est, en effet, humiliant pour ces « chers confrères » à courte haleine, qui passent une partie de leur temps dans les cafés ou

ailleurs, qui perdent leurs années dans des aventures plus ou moins bruyantes, de voir un camarade ne quittant ni son cabinet de travail, ni son foyer et écrivant ces romans, ces comédies, ces études historiques, ces tableaux parisiens qui forment ensuite un des bagages les plus considérables et les plus littéraires en même temps de la dernière moitié du siècle.

Il serait téméraire de vouloir, dès à présent, assigner une place définitive à Jules Claretie, mais l'avenir ne démentira pas ceux qui classeront cet écrivain d'élite au premier rang des historiens, et à la tête des romanciers de son temps. Historien il l'est pour le passé; n'aurait-il écrit que son étude sur Camille Desmoulin, que Michelet proclamait un chef-d'œuvre, que Jules Claretie resterait; mais il a fait plus sinon mieux, avec cette « Vie à Paris » qu'il inaugura dans l'*Indépendance Belge* et qu'il a continuée ensuite dans le *Temps*.

\* \*

Tout cela nous éloigne un peu de *Profils de théâtre*, où nous voyons passer tour à tour Déjazet avec ce sourire mélancolique que lui connurent ceux de notre génération qui la virent sautillante encore, vaillante devrions-nous dire, dans le *Vicomte de Letorrières* et dans *M. Garat*; puis c'est Frédéric Lemaître, Melingue, Lheritier, Jeanne Samary, Thiron, La Roche, Got, Croizette, Marie Laurent et Rouvière, dont les silhouettes effacées s'estompent de cent anecdotes se rapportant aux années où ils vécurent et dont l'auteur fut le témoin, et dont il s'est constitué le greffier.

A côté des morts qu'on oublie, on retrouve les vivants qui se défendent contre l'indifférence du public attiré par des personnalités plus remuantes, plus nouvelles, plus jeunes. Voici des médaillons de ceux que nous applaudissions hier et qui apparaissent encore de temps en temps: Blanche Baretta, Frédéric Febvre, M<sup>lle</sup> Scriwanock, Mounet-Sully, Suzanne Reichemberg, Worms, d'autres que j'oublie et qui ont été les vedettes d'hier, qui n'ont laissé, comme dit Victor Hugo, qu'une « ombre sur le mur ».

« C'est cette ombre, pourtant, écrit Jules Claretie, que j'ai voulu saisir, tracer non pas même sur la muraille, mais sur une toile de décor, à côté des indications presque effacées et des vieilles affiches à demi-déchirées. »

Dans cette nomenclature de vieux comédiens figure le nom de Mounet-Sully, un des tragédiens assurément les plus surfaits de la fin du siècle dernier et qui défend avec vaillance une vieille réputation qui ne fut pas tout entière usurpée. Pendant ces vingt dernières années, M. Mounet-Sully, qui ne put s'empêcher de vieillir, mais ne voulut pas abdiquer le pourpoint des amoureux, porta allègrement, ma foi, le surnom de « jeune premier en cheveux blancs ». Etant données les péripéties par lesquelles passa, ces dernières années, le théâtre français, péripéties dans lesquelles les comédiens jouèrent le rôle peu reluisant que nous connaissons, il était curieux de voir comment la victime victorieuse de ces intrigues, de ces mesquines cabales, allait parler du meneur de jeu de ces algarades tragico-comiques. Le chapitre sur M. Mounet-Sully est un de ceux que j'ai lus tout en premier.

Comment M. Jules Claretie allait-il s'en sortir? Oh! il s'en est sorti en homme de cœur et en Parisien d'esprit, il a tout simplement reproduit le discours qu'il prononçait au banquet offert à M. Mounet-Sully, par ses admirateurs, le 22 juin 1896, cinq ou six ans avant la crise dont « le jeune premier en cheveux blancs » prit sa part et où il donna de la voix, de la dent, de la griffe et du commérage sans réserve ni mesure. Le discours — chronique écrite d'abord et parlée ensuite — est d'une belle tenue littéraire. Jules Claretie y célèbre, avec une indulgence qu'excusent à la fois l'amitié et l'entraînement du public « un grand artiste et un grand art. »

Le morceau est d'une heureuse venue, avec des envolées superbes et des coins d'émotions pressantes et il se termine par ces lignes :

« Vous honorez votre art, notre maison, votre pays. Et je salue en vous, avec le collaborateur et l'ami, l'acteur interprète des poètes, et le comédien, ce poète en action! »

Un discours bien fait n'est jamais perdu et, quelques années après, le même comédien dont on avait gonflé la renommée, essayait de faire partir le lettré qui l'avait ainsi salué et magnifié et prononçait, en plein foyer, ce mot, qu'il envoyait aussitôt aux journaux comme un bulletin de victoire :

— L'un de nous deux quittera la place et ce ne sera pas moi.

Un autre jour, rencontrant son directeur dans les couloirs, comme celui-ci s'arrêtait, le doyen, mettant ses mains dans ses poches, lui disait à haute voix :

— Passez, monsieur, nous sommes ici chez nous.

Tout cela est-il oublié aujourd'hui. Je ne sais, peut-être; dans tous les cas, nous le saurons quand paraîtront ces *Mémoires* qu'écrivait depuis quelque temps M. Jules Claretie, dont il m'a montré un jour quelques cahiers remplis de cette écriture élégante, où il y a comme les tournures de ces marquis enrubanés du XVIII<sup>e</sup> siècle, ces *Mémoires* dont nous aurons sans doute à nous occuper quand le moment sera venu.

L. S.

## BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

La prochaine assemblée générale du Bureau international de la Paix se tiendra à Berne le 12 novembre, à 2 heures de l'après-midi, Kanonenweg 12, avec l'ordre du jour suivant :

- 1<sup>o</sup> Rapport et comptes de l'exercice 1903-1904.
- 2<sup>o</sup> Budget de l'exercice 1904-1905.
- 3<sup>o</sup> Election des membres de la Commission.
- 4<sup>o</sup> Election des deux vérificateurs de comptes.
- 5<sup>o</sup> Mesures à prendre en vue de l'exécution des résolutions du XIII<sup>e</sup> Congrès (Boston).

6<sup>o</sup> Propositions individuelles se rapportant à l'administration du Bureau.

La Commission du Bureau se réunira à Berne, dans le même local, le samedi 12 novembre, à 9 heures du matin.

Le XIII<sup>e</sup> Congrès universel de la Paix se tiendra à Boston (Massachusetts) du 3 au 7 octobre prochain. Un grand nombre des personnalités européennes les plus en vue du mouvement pacifiste ont déjà donné leur adhésion au Congrès.

Le Comité général d'organisation du Congrès se compose de 74 membres et le Comité exécutif de 12 membres, avec M. Edwin D. Mead pour président et M. le docteur Benjamin Trueblood pour secrétaire.

Les séances s'ouvriront tous les matins à 9 heures, et des conférences seront données tous les soirs sur les divers aspects du mouvement pacifiste, tels que l'œuvre et l'influence de la Cour de La Haye, la réduction des armements nationaux, l'éducation, les relations entre les races, les intérêts pacifiques spéciaux des femmes, des ouvriers, des commerçants, etc.

Des arrangements pris avec les Compagnies de chemins de fer des Etats-Unis et du Canada permettront aux congressistes d'obtenir des billets d'aller et retour à Boston pour le prix du billet simple, plus un tiers. Les délégués européens pourront, s'ils le demandent, être logés gratuitement dans des familles du 1<sup>er</sup> au 8 octobre. Pour tous renseignements s'adresser à M. Edwin Mead, président du Comité exécutif, Beaconstr. 20, à Boston (Massachusetts), ou à M. le docteur Trueblood, secrétaire du Comité, Beaconstr. 31, à Boston (Massachusetts).

## LETTRES ET ARTS

**En l'honneur de S. Bach.** — La nouvelle société, « Bachgesellschaft », pour la divulgation des œuvres du maître en Allemagne, considère les fêtes musicales comme un de ses plus puissants moyens d'action. Un festival-Bach, le second depuis que la société s'est fondée, aura lieu à Leipzig du 1<sup>er</sup> au 3 octobre. On donnera un grand concert dans la salle du Gewandhaus, un concert de musique de chambre dans la petite salle du même établissement et un service en musique d'après la liturgie, reconstitué aussi exactement que possible comme au temps de Bach, dans l'église Saint-Thomas. Une audition grandiose de musique religieuse terminera les journées de fête.

D'autre part, la ville de Leipzig a demandé au statuaire Karl Seffner un monument de vastes dimensions en l'honneur du grand Sébastien Bach. Ce monument sera dressé près de l'église Saint-Thomas, du côté de l'Est.

**Un nocturne de Chopin.** — Le compositeur vénitien Jacopo Taboga raconte être entré, d'une manière assez étrange, en possession d'un nocturne inédit de Chopin. « Il y a quelque temps, dit-il, faisant une tournée artistique en Suisse avec mon accompagnateur, nous avons acheté un bloc de vieille musique d'un vendeur ambulancier. Quand nous fûmes de retour à Venise, nous commençâmes à lire les noms et frontispices... C'était

bon à revendre comme vieux papiers à quelque marchand de fruits; mais, vers la moitié du ballot, nous trouvâmes un volume in-quarto de la valeur de dix livres à l'état de neuf; c'était un roman écrit en français. La curiosité nous fit tourner les pages et nous avons découvert un feuillet de papier à musique plié en quatre et placé entre les pages de l'ouvrage comme pour marquer l'endroit où le lecteur s'était arrêté. Les notes étaient presque illisibles; mais avec infiniment de patience, nous sommes parvenus à faire une copie nette et claire. Chose surprenante! Ce n'était rien moins que le vingtième nocturne de Chopin, qui ne fut jamais entendu, jamais signalé, jamais publié. Des musiciens auxquels nous avons fait entendre ce nocturne l'ont trouvé plus beau qu'aucun autre de ceux que l'auteur a composés ». Si la conjecture du maestro italien se trouvait fondée et s'il s'agissait bien d'un nocturne de Chopin, ce serait en effet le vingtième, car nous en possédons actuellement dix-neuf dont un compris parmi les ouvrages posthumes, sous le numéro d'œuvre 72-1, et dont la composition remonte à l'année 1827. On comprend que le récit qui précède aurait besoin d'être appuyé de quelques renseignements plus précis. Nous ne savons même pas sur quels indices a été faite l'attribution du morceau à Chopin.

**A la Comédie-Française.** — La Comédie-Française prépare, pour les premiers jours de la saison nouvelle, un *Œdipe à Colone*, d'après la tragédie de Sophocle.

C'est M. Georges Rivollet qui, après la tentative d'*Alceste*, a entrepris d'adapter à la scène française cette œuvre superbement touchante du tragique grec. Il l'a fait, dit-on, presque avec la collaboration, tout au moins sous l'inspiration éclairée du doyen de la Maison de Molière, qui, très épris du personnage qu'il avait déjà si magnifiquement incarné dans *Œdipe-Roi* rêvait, à ce moment de sa belle carrière de tragédien, de nous montrer encore le héros thébain aveugle, maudit, outragé et pauvre, entouré d'une dignité et d'une majesté qui le placent bien au-dessus des hommes violents qui l'ont autrefois traité si indignement et, trouvant, enfin, à l'appel des Erynnies, le repos et la fin de ses maux dans la mort, dont la tradition lui a fait une magistrale apothéose.

Il appartient maintenant à l'*Œdipe à Colone*, de M. Rivollet, de nous donner, avec M. Mounet-Sully pour interprète, le spectacle de la mort du héros thébain. Et, en moins de quinze ans, la Comédie-Française aura offert ce splendide tryptique de l'Art Grec: *Œdipe-Roi*, *Œdipe à Colone* et *Antigone*.

**Le théâtre dans l'antiquité.** — A cette époque-ci de l'année, pendant laquelle on utilise, pour des représentations d'œuvres modernes, les ruines des théâtres antiques, des arènes et des amphithéâtres, on lira peut-être avec intérêt quelques lignes rappelant les origines des jeux scéniques chez les Romains et une particularité curieuse des représentations données à Pompéi quelques années avant notre ère, et pendant les 79 ans qui suivirent, jusqu'à l'éruption qui engloutit la ville, le 23 août de la première année du règne de Titus. Nous laissons de côté tout ce qui a rapport au théâtre grec, pour lequel Thémistocle fit ériger le premier des monuments en pierre que l'on ait construit en Grèce pour jouer la tragédie; nous ne nous occupons pas davantage des reconstitutions de grand style qui ont été entreprises pour donner une idée de ce que pouvait être un drame antique sur le théâtre de Dionysos, à Athènes.

On fait remonter les premiers jeux scéniques romains à l'an 303 avant Jésus-Christ. Les circonstances qui ont provoqué cette fondation païenne furent analogues à celles qui se présentèrent de 1632 à 1634, en Bavière, et donnèrent naissance à l'institution décennale des fêtes du mystère de la Passion, à Ober-Ammergau.

La peste avait ravagé Rome et coûté la vie à Camille, le vainqueur de Brennus. La population remercia les dieux d'avoir éloigné le fléau par des réjouissances publiques qui prirent la forme de représentations mi-religieuses, mi-profanes. Saint-Augustin fait allusion à ce fait historique dans sa *Cité de Dieu*: « Ce fut durant cette peste que l'on introduisit à Rome les jeux scéniques, autre peste plus funeste que la première, non

pour le corps, mais pour les âmes ». Tertullien se déchaîne avec plus de violence encore : « Nous renonçons sans peine à vos spectacles, dit-il ; pleins de mépris pour tout ce qui s'y passe, nous ne les réprouvons pas moins que les superstitions d'où ils tirent leur origine ; nous n'avons rien de commun avec les folies du cirque, avec les impuretés du théâtre, avec les cruautés de l'arène, avec les vains exercices des athlètes ».

Il est à remarquer que les amphithéâtres, destinés aux combats d'animaux ou de gladiateurs différaient beaucoup des théâtres ; ils étaient de forme ronde ou elliptique, tandis que ces derniers avaient une disposition conforme à leur destination et offraient une sorte de rectangle monumental couvert, où se trouvait la scène, et, devant, un hémicycle presque toujours régulier avec des gradins pour les spectateurs.

A Pompéi, outre l'amphithéâtre et l'odéon consacré aux représentations plus spécialement musicales, il y avait un théâtre tragique. Le vaste espace réservé au public était découvert, mais à l'aide d'un ingénieux mécanisme, que l'on a essayé de reconstituer de nos jours, on étendait d'immenses toiles au-dessus de la tête des assistants pour combattre l'ardeur du soleil. « Les plébéiens se cachent à l'ombre de ces voiles empruntés à la voluptueuse Campanie », dit Ammien Marcellin. On poussait plus loin la recherche excessive du bien-être. Il y avait dans la partie supérieure de l'hémicycle une tour carrée en dehors et ronde en dedans, haute d'environ 4 mètres et large de 6<sup>m</sup>, 70 ; c'était un réservoir qui fournissait l'eau d'arrosage. Pendant les grandes chaleurs, cette eau, vaporisée artificiellement après avoir été parfumée d'essences, était répandue en pluie infiniment fine sur les spectateurs. « Au temps de Romulus, dit Ovide, le voile n'était pas suspendu sur un théâtre de marbre et le safran liquide ne rougissait pas encore l'avant-scène. » Sénèque, plus explicite, dit formellement que : « par d'étroits tuyaux, disposés avec art, on faisait monter à une hauteur considérable et retomber sur les spectateurs une suave rosée aromatisée de safran ».

## MARINE ET COLONIES

**Un Congrès international de navigation à Milan en 1905.** — On annonce, pour 1905, un Congrès international de navigation devant se tenir à Milan.

Ce Congrès tiendra ses assises du 24 au 30 septembre 1905, sous le haut patronage de S. M. le roi d'Italie, de S. A. R. le Duc de Gènes et des ministres de la Marine et des Travaux publics d'Italie. Il sera le dixième Congrès de navigation et le premier institué par l'Association permanente des Congrès, créée à Dusseldorf en 1902.

La Commission d'organisation a déjà établi un programme provisoire, fixant ainsi l'emploi des différentes journées du Congrès.

Dimanche 24 septembre 1905. — Soir : Réception.

Lundi 25 septembre. — Matin : Première séance plénière. Après-midi ; Première séance des sections.

Mardi 26 septembre. — Excursion au lac de Côme et visite aux installations de Paderno.

Mercredi 27 septembre. — Matin : Deuxième séance des sections. — Après-midi : Excursion à Vizzola (canal de navigation et usine d'énergie électrique).

Judi 28 septembre. — Matin : Troisième séance des sections. Après-midi : Quatrième séance des sections.

Vendredi 29 septembre. — Matin : Deuxième séance plénière (clôture des délibérations).

Samedi 30 septembre et jours suivants. — Excursion au choix : 1° Sur le fleuve Pô ; visite aux ports et canaux de la lagune de Venise. 2° A Gènes : port commercial, chantiers de la Ligurie, arsenal royal de la Spezia et voyage à Naples.

Au terme du règlement sur les Congrès, règlement qu'on enverra aux adhérents au Congrès de Milan, les questions et les communications à faire à ce Congrès ont été arrêtées à Bruxelles, le 2 mai 1904, par la Commission permanente de l'Association.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**L'Académie royale de Belgique à l'Association internationale des Académies.** — M. L. Frédéricq, directeur de la classe des sciences, a rendu compte à l'Académie, en sa séance du 14 juin, du rôle qu'il a joué à la seconde assemblée générale de l'Asso-

ciation internationale des Académies, tenue à Londres, dans les locaux de la Royal Society (Burlington House), en mai 1904. C'est sur ses instances que la résolution concernant les démarches à faire par les Académies auprès de leurs gouvernements respectifs pour la création d'Instituts concernant l'Anatomie du cerveau a perdu tout caractère impératif et a été laissée à la libre appréciation de chaque académie.

Comme rapporteur des questions se rapportant à l'Institut Marey, il a insisté sur le grand intérêt qu'il y avait à considérer cet organisme comme international, alors qu'il était menacé par la mort de son fondateur. Enfin, bien que la question de l'adoption d'une langue internationale nouvelle n'ait pas été portée devant l'Assemblée, M. Frédéricq a cru devoir indiquer quelle aurait à peu près été son attitude. Les délégués comprenaient assez bien les langues étrangères, et les résolutions étaient traduites et lues avant le vote dans les trois langues internationales de l'Association, à savoir : le français, l'anglais et l'allemand, en sorte que l'adoption d'une quatrième langue à substituer plus ou moins aux autres ne lui a pas paru urgente, en ce qui concerne les réunions de l'Association internationale des Académies.

Mais la question de la langue internationale nouvelle, si elle est posée devant l'Association, ne concernera pas tant ses réunions que les rapports scientifiques en général, en particulier dans les Congrès. Et il faut espérer que, de ce point de vue, l'Académie royale de Belgique donnera mission à son délégué d'appuyer cet effort.

**Association franco-scandinave.** — Les membres suédois de l'Association franco-scandinave ont regagné depuis quelque temps leur pays après un séjour d'un mois en France. Après la visite de Paris, une partie sont restés dans la capitale, suivant des cours et visitant des établissements universitaires, un plus grand nombre ont fait le tour de la France et sont allés à Nancy, Dijon, Beaune, Clermont-Ferrand. La dernière visite a été pour Grenoble. L'an prochain les membres de la section française iront à Copenhague, Christiania et Stockholm.

**La raison d'être du mouvement de la sensitive.** — M. L. Lapique s'est demandé en quoi pouvait bien être utile à la sensitive le mouvement par lequel elle répond à un contact, ayant peine à croire que ce phénomène ne doive pas répondre à quelque rôle protecteur. Ayant observé dans l'Inde d'immenses tapis de sensibles, et frappé par la traînée extrêmement large qu'y laisse tout passant, piéton ou cavalier, il remarqua que, dans les ébranlements généralisés qui se produisent alors, la plante s'éclipse pour ainsi dire ; on ne voit plus que la terre et les cailloux par suite d'un repliement et d'un abaissement général. Or, les ébranlements sont de même nature que ceux d'un animal qui vient de brouter l'herbe. Le ruminant dans ce cas est volé ; aussitôt qu'il s'approche, tout se flétrit et se dessèche là où il voyait une plante verte appétissante, et, où qu'il aille, nouveau Tantale, le phénomène se reproduit jusqu'à ce qu'il trouve quelque fourrage moins ingénieux.

Les mouvements de la sensitive seraient dus à une adaptation darwinienne, et la protégeraient contre l'appétit des herbivores.

Ce phénomène végétal appartiendrait alors au même mécanisme que celui qui régit le minétisme animal et l'immobilité protectrice des insectes qui « font les morts ».

**La phtisie des mineurs.** — Un ancien directeur de la mine Wolhuter, M. Britten, vient de recevoir la médaille d'or ainsi que le prix de 500 livres sterling institué par la Chambre des mines en faveur de l'invention reconnue comme la plus efficace pour combattre la phtisie des mineurs. M. Britten est l'inventeur d'un appareil appelé par lui atomiseur (*atomiser*) dont l'effet est de réduire l'eau en particules extrêmement fines, par l'emploi de l'air comprimé. Utilisé dans les chantiers, à côté des perforatrices, il arrête, par la buée légère qu'il répand, les moindres particules siliceuses dont l'absorption par les mineurs a été reconnue comme la principale cause de phtisie. La consommation journalière de l'atomiseur est de 10 gallons d'eau. On a constaté que

l'adjonction de cet appareil aux perforatrices permettrait de travailler dans des galeries que le manque d'air rend difficilement exploitables. L'expérience a, en effet, prouvé que la pression de l'air et la fraîcheur répandue par l'eau de l'atomiseur abaissant la température ambiante, la tendance ascensionnelle de l'air chaud se trouve augmentée. Il s'établit ainsi un courant d'air qui va jusqu'à améliorer les conditions de ventilation dans une proportion de 60 %.

## VARIÉTÉS

### Compositions autographes de Berlioz

D'une intéressante étude dont le *Ménestrel* poursuit la publication sous le titre de « Berlioziana » et qui est due à la plume de l'éminent critique d'art Julien Tiersot, nous extrayons cet instructif passage consacré aux compositions inédites et autographes laissés par l'immortel auteur de la *Damnation de Faust* :

Par testament en date du 12 juin 1868, Hector Berlioz ordonna la disposition suivante :

« Je donne et lègue à la bibliothèque du Conservatoire de Paris, dont je suis le bibliothécaire, mes quatre grandes partitions manuscrites (copies et autographes) :

- » 1° *Benvenuto Cellini*, opéra en trois actes ;
- » 2° *La Prise de Troie*, opéra en trois actes ;
- » 3° *Les Troyens à Carthage*, opéra en cinq actes ;
- » 4° *Beatrice et Bénédicte*, opéra en deux actes ;

» A la charge, par ladite Bibliothèque, de prêter ces divers manuscrits, si quelque éditeur se présentait, avec l'approbation de mes exécuteurs testamentaires ou de mes héritiers, pour les faire graver et les publier *tels qu'ils sont*. »

Le don était beau : par lui seul, la Bibliothèque du Conservatoire pouvait déjà se vanter de posséder l'original des plus grandes œuvres de Berlioz. Mais ses richesses sont bien plus considérables encore : elles s'étendent à la presque totalité de ses partitions autographes, qu'elle finira peut-être par centraliser entièrement dans la suite ; pour l'instant, des circonstances diverses ont amené sur ses rayons bien d'autres œuvres que celles qui furent l'objet du legs de Berlioz.

Il y a d'abord celles qui appartenaient de droit à la Bibliothèque, c'est-à-dire les compositions d'école, pour les concours et les envois de Rome.

Puis certaines partitions autographes sont revenues par des voies indirectes, par exemple celle de *Romeo et Juliette*, offerte par l'auteur à son ami Georges Kastner, et donnée par l'héritier de ce dernier, avec tout l'ensemble de ses livres, à la Bibliothèque du Conservatoire.

D'autres enfin proviennent directement de Berlioz sans avoir été comprises dans son legs, par la raison pure et simple qu'il les avait déposées de son vivant même dans son cabinet de la Bibliothèque. Je ne sais si tel est le cas pour le *Requiem*, qui porte les indices d'un dépôt déjà ancien, et a pu être considéré dès l'origine comme propriété de l'État, ayant été commandé par celui-ci. Ce l'est certainement pour la *Damnation de Faust*, et par d'autres œuvres de moindre importance, mais encore notables.

Au résumé, voici la liste des autographes de Berlioz qui appartiennent au Conservatoire ; nous suivons l'ordre tour à tour méthodique et alphabétique du catalogue :

*Requiem*, grande partition, 1 vol. in-f°, et deux partitions de chœur (copies) ayant servi aux études pour la première exécution ;

*Beatrice et Bénédicte*, grande partition, 1 vol. ;

*Benvenuto Cellini*, grande partition, 3 vol. ;

*La Damnation de Faust*, grande partition, 4 vol. ;

*La Fuite en Egypte*, grande partition, 1 vol. in-4° obl. ;

*Romeo et Juliette*, grande partition, 1 vol. ;

*La Prise de Troie*, grande partition, 1 vol. ;

*Les Troyens à Carthage*, grande partition, 2 vol. ;

Ouverture du *Corsaire*, 1 vol., in-4° ;

Ouverture du *Waverley*, 1 vol. ;

*L'Impériale*, cantate, 1 vol.

CANTATES POUR LE CONCOURS DE ROME

*Herminie* (1828), 1 vol.

*Cléopâtre* (1829), avec deux fugues, 1 vol.

ENVOIS DE ROME

*Resurrexit*, 1 vol.

Fantaisie dramatique sur *la Tempête*, 1 vol.  
Un volume in-f° renfermant les trois œuvres suivantes :

*Lelio ou le Retour à la Vie* (moins *la Tempête*) ;  
Ouverture de *Rob-Roy* ;  
*Quartetto e Coro dei Maggi*.

Il faut citer aussi la copie d'une partition restée inédite :  
*Scène héroïque à grands chœurs et grand orchestre*, 1 vol.

Enfin, la collection dite des petits autographes comprend un carton contenant des morceaux séparés, mélodies, morceaux d'instruments, feuillets épars, dont plusieurs sont des compositions inédites.

La Bibliothèque du Conservatoire, on le voit, peut s'enorgueillir de tant de richesses.

D'autre part, la Bibliothèque Nationale possède trois autographes importants de Berlioz, savoir :

*L'Enfance du Christ* (la seconde partie non autographe), 1 vol.

*Les Francs Juges*, fragments, 1 vol.

*La Nonne sanglante*, fragments, 1 vol.

Ces deux derniers ouvrages, restés inachevés, sont inédits.

En outre, la Bibliothèque Impériale de Saint-Petersbourg a le manuscrit du *Te Deum*. Celui de la *Marche Hongroise* fut laissé par Berlioz à la ville de Pesth après la première exécution de ce morceau.

Ainsi, les bibliothèques publiques ont accaparé Berlioz au point qu'il ne reste plus grand'chose pour les particuliers. Nous pourrions citer pourtant deux collectionneurs assez heureux pour posséder celles qui restent de ses partitions originales : ce sont MM. Charles Malherbe et Alexis Rostand.

Le premier a :

*La Symphonie fantastique* ;

*La Symphonie funèbre et triomphale* ;

*Tristia* ;

Plus quelques feuillets détachés.

Le second, outre la partition gravée des *Troyens*, antérieure à la mise en vente et portant la dédicace autographe possède :

*Harold en Italie*.

Enfin, un album de notes renfermant des notations musicales, indications et brouillons pour diverses compositions (réalisées ou non) est resté dans la famille de Berlioz.

Il faut encore signaler pour mémoire un certain nombre de feuillets de musique autographes éparpillés de côté et d'autre. Quant aux manuscrits littéraires et aux lettres, je ne m'en occupe pas ici.

Point n'est besoin d'insister par avance sur le haut intérêt que présentera l'examen de ces documents originaux. Les autographes d'œuvres connues permettront de surprendre mainte particularité relative à leur composition ; les autres sont plus précieux encore.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 Août au 4 Septembre 1904

CANNES, b. Louis, fr., c. Merlot,	sable.
— b. Tranquille, fr., c. Rousset,	—
— b. Louise, fr., c. Kollin,	—
— b. Marie, fr., c. Castinelli,	—
— b. Trois-Frères, fr., c. Garel,	—
— b. Charles, fr., c. Seytour,	—
— b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	—
— b. Indus, fr., c. Tassis,	—
— b. Ville-de-Marseille, fr., c. Garel,	—
— b. Conception, fr., c. Logne,	—
— b. Jalousie, fr., c. Caisson,	—

Départs du 28 Août au 4 Septembre

CANNES, b. Indus, fr., c. Tassis,	sur lest.
— b. Ville-de-Marseille, fr., c. Garel,	—
— b. Louise, fr., c. Kollin,	—
— b. Charles, fr., c. Seytour,	—
— b. Louis, fr., c. Merlot,	—
— b. Tranquille, fr., c. Rosset,	—
— b. Conception, fr., c. Logne,	—
— b. Jalousie, fr., c. Caisson,	—
— b. Trois-Frères, fr., c. Garel,	—
— b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	—

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite de la demoiselle **Philomène Saby**, épicière à Monaco, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs dans le délai de *vingt jours*, à partir d'aujourd'hui, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le 21 octobre prochain, jour de vendredi, à 2 heures du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le Syndic.

Monaco, le 6 septembre 1904.

Pour le Greffier en chef :  
A. Cioco, C. G.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le lundi 12 septembre 1904, à 2 heures de l'après-midi, dans un magasin situé maison Giacoletti, boulevard Charles III, à la Condamine, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de diverses machines et séchoirs servant à la fabrication des pâtes alimentaires, corbeilles, papier pliage, échelles, vin blanc en bonbonnes, fernet, champagne, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Monaco, le 29 août 1904.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi 13 septembre 1904, à 9 heures du matin, dans la salle de venté Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, tels que lits en palissandre complets, canapés, commodes, chaises, armoires de cuisine, table de toilette, table de nuit, bureau, tapis, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Monaco, le 5 septembre 1904.

L'Huissier, BLANCHY.

**A VENDRE Hôtel - Restaurant et Café de Genève**

sis à MONTE CARLO, boulevard du Nord (près le Crédit Lyonnais et la gare du chemin de fer de La Turbie).

S'adresser, pour traiter, à M. CIOCO, syndic de la faillite Fuchs, à Monaco.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C<sup>e</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C<sup>e</sup> d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.  
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.  
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.



A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.

Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie ; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.